

3 mai 63

MUSÉE ROYAL

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE.

Dossier concernant le Congé  
accordé au Sieur Van Den Broek  
Membre du Jury, à l'occasion  
de l'Exposition Universelle de  
Dublin

N<sup>o</sup> 945

945 Exposition Univ. de Dublin. - Congé accordé au Sieur Van den Broek.

NUMÉRO  
ORDRE.

DATE  
DE LA PIÈCE.

ANALYSE.

6

5

MINISTÈRE  
DE  
L'INTÉRIEUR.

Bruxelles, le 25 Mars 1865.

Direction  
DES BEAUX-ARTS, DES LETTRES  
ET DES SCIENCES.

N<sup>o</sup> 40,644.

MUSÉE ROYAL  
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE  
N<sup>o</sup> 945

N. B. Rappeler dans la réponse la date  
et le numéro de la dépêche, ainsi que  
l'indication de la direction.

ANNEXE

SOMMAIRE

Messieurs,

Comme suite à votre lettre  
du 18 de ce mois, j'ai l'honneur de vous  
informer que je consens à ce que le S<sup>ieur</sup>  
Panden Broeck, surveillant mouleur,  
au Musée Royal de sculpture, soit  
mis à la disposition du Comité belge  
de l'Exposition Universelle de Dublin,  
à partir du 1<sup>er</sup> Avril prochain, jusqu'à  
la clôture de cette exhibition.

Agrez, Messieurs, l'assurance de ma  
considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,  
Albéric de Keyserling

A la Commission administrative du  
Musée Royal de peinture & de  
sculpture.

Breu. 18 Mars 1864  
à M<sup>le</sup> Ministre des  
Intérieur.

En réponse à v<sup>re</sup> l<sup>re</sup> du  
17 de ce mois, Don du B.  
Paris, N<sup>o</sup> 11644, nous  
avons l'honneur de vous  
informer que la Commis-  
sion administrative des  
Arts a émis un avis  
favorable sur le don  
de l'œuvre de sculpture  
cité en faveur du  
Pauvre et de la  
temps pour lequel  
qui aura l'Exposition  
Universelle de Dublin.

Apr.  
Le Secrétaire  
N<sup>o</sup> 3  
Le Président  
F. de la Roche

MINISTÈRE  
DE  
L'INTÉRIEUR.

Bruxelles, le 1<sup>re</sup> Mars 1865.

Direction  
DES BEAUX-ARTS, DES LETTRES  
ET DES SCIENCES.

MUSÉE ROYAL  
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE  
N<sup>o</sup> 945

N<sup>o</sup> 11,644.

N.B. Rappeler dans la réponse la date  
et le numéro de la dépêche, ainsi que  
l'indication de la direction.

ANNEXE

SOMMAIRE

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous prier de  
statuer, dans le plus bref délai possible,  
sur une demande de congé avec jouissance  
de traitement, du Sieur Vandembroeck,  
surveillant à l'établissement confié à  
votre administration.

Cette demande est motivée par la  
nécessité d'envoyer cet agent en mission  
à l'exposition universelle de Dublin.

Agitez, Messieurs, l'assurance de  
ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,  
Alph. Vanderpauwen

À la Commission administrative du Musée  
Royal de peinture & de sculpture.

MINISTÈRE  
DE  
L'INTÉRIEUR.

DIRECTION GÉNÉRALE  
des Beaux-Arts, des Lettres  
et des Sciences.

N<sup>o</sup> \_\_\_\_\_

ANNEXE

Bruxelles, le 3<sup>e</sup> mars 1865

MUSÉE ROYAL  
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE

N<sup>o</sup> 945

Bonnoré à Paris de la  
Commission administrative  
du Musée Royal de  
Peinture & de Sculpture,  
la lettre ci-jointe par  
laquelle le Comité belge  
de l'Exposition Universelle  
de Dublin sollicite un  
congé en faveur du Sieur  
Wander Bosch.

POUR LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR,

Le Secrétaire Général,

Coisier

A la Commission administrative  
du Musée Royal de Peinture &c

Copie

Comité Belge

de l'Exposition Universelle

Dublin

N<sup>o</sup> 1/g

Bruxelles, le 28 Février 1865.



à Monsieur le Ministre de l'Intérieur

Le Comité exécutif de l'Exposition universelle de Dublin nous a autorisés à en voyer à Son Excellence deux Agents en cette ville, pour veiller au débarras, au placement, à la conservation et à la réexpédition des produits industriels et des œuvres d'art que la Belgique enverra à la dite Exposition. Le contingent belge sera assez considérable: nous avons reçu les adhésions d'environ 240 industriels et de 140 artistes, dont 124 peintres.

Le Baron Van den Broeck, maître aux Archives royales de Peinture et de Sculpture a déjà été chargé à l'occasion des Expositions de Dublin, en 1853, de Londres, en 1851 et 1862, de Paris, en 1855, d'une tâche analogue à celle qu'il s'agit de remplir à Dublin en 1865, dans l'intérêt des industriels et des artistes Belges.

Nous venons, en conséquence, Monsieur le Ministre nous demander, au nom du Comité Belge, de lui vouloir permettre au Sr Van den Broeck de se rendre à Dublin et de lui accorder la

1863  
C'est effet, en congé à partir du 1<sup>er</sup> Avril  
prochain jusqu'à la Clôture de l'Exposition.

Après, M<sup>re</sup> le clerc, J<sup>re</sup>

Le Président  
(Signé) Fortamp

Le Secrétaire  
(Signé) Dubou.